



Face aux répercussions du choc sanitaire et économique lié à la pandémie de Covid-19, le CIC est pleinement mobilisé pour accompagner tous ses clients touchés à titre personnel ou professionnel. Une attention particulière est portée aux agriculteurs, commerçants, professionnels indépendants et entreprises.

Parmi les modalités concrètes prises par le CIC pour soutenir et accompagner les entreprises, notamment celles de l'agriculture et de l'agro-alimentaire affectées par ce choc économique, on relèvera :

- le report des échéances de remboursement jusqu'à six mois sans frais ni intérêt de retard ;
- la distribution, à prix coûtant, de prêts garantis par l'Etat (PGE) pour soulager sans délai la trésorerie des entreprises éligibles touchées par de fortes baisses d'activité.

Ces dispositions s'ajoutent à celles proposées par l'État : report de la MSA (ou Urssaf), report d'impôt et prise en charge du chômage partiel.

Plus que jamais, les chargés d'affaires du CIC sont à l'écoute de leurs clients. Les clients sont incités à se rapprocher d'eux pour une bonne adaptation de ces mesures de crise à la situation de chaque exploitation ou entreprise. Les agences du CIC restent accessibles par tous les canaux distants : téléphone, mail et banque à distance.

Contact au CIC SUD OUEST:

Marc DELAUAUD,
Responsable Département Agricole
CIC Sud-Ouest
23 Parvis des Chartrons,
33000 Bordeaux
marc.delavaud@cic.fr

À propos du CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise sur trois en France, le CIC met à la disposition de ses clients un réseau français de près de 1900 agences et 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 34 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Pour plus d'informations sur cic.fr